

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



Organisation des
Nations Unies pour
l'alimentation et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Agricultura y la
Alimentación

COMMISSION AFRICAINE DES STATISTIQUES AGRICOLES

Vingt-huitième Session

Pretoria, Afrique du Sud : 4 – 8 décembre 2023

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR

PROGRÈS ET NOUVELLES AVANCÉES DANS LA MESURE DES INDICATEURS DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Clara Aida Khalil
Dorian Kalamlezos Navarro

Bureau du Chef Statisticien de la FAO

SYNTHÈSE

En tant qu'organisme garant de 21 indicateurs des ODD et contribuant à cinq autres, l'une des priorités clés de la FAO est de contribuer au renforcement des capacités des pays membres à mesurer et à rendre compte des indicateurs des Objectifs de développement durable (ODD) et à faire le suivi des progrès vers la réalisation du Programme 2030.

Le présent document retrace l'évolution de la capacité des pays africains à rendre compte des 21 indicateurs des ODD pour lesquels la FAO est l'organisme garant, en comparant le taux moyen de rapportage¹ dans la région à la moyenne mondiale au fil du temps. Ensuite, le document présente certaines des principales avancées méthodologiques ainsi que les outils statistiques que le Bureau du Chef Statisticien de la FAO a conçus depuis la 27^{ème} Session, pour produire des estimations désagrégées des ODD et pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des cibles et des objectifs du Programme 2030. Enfin, les membres de l'AFCAS sont invités à s'exprimer sur l'adoption de ces méthodes dans la région africaine.

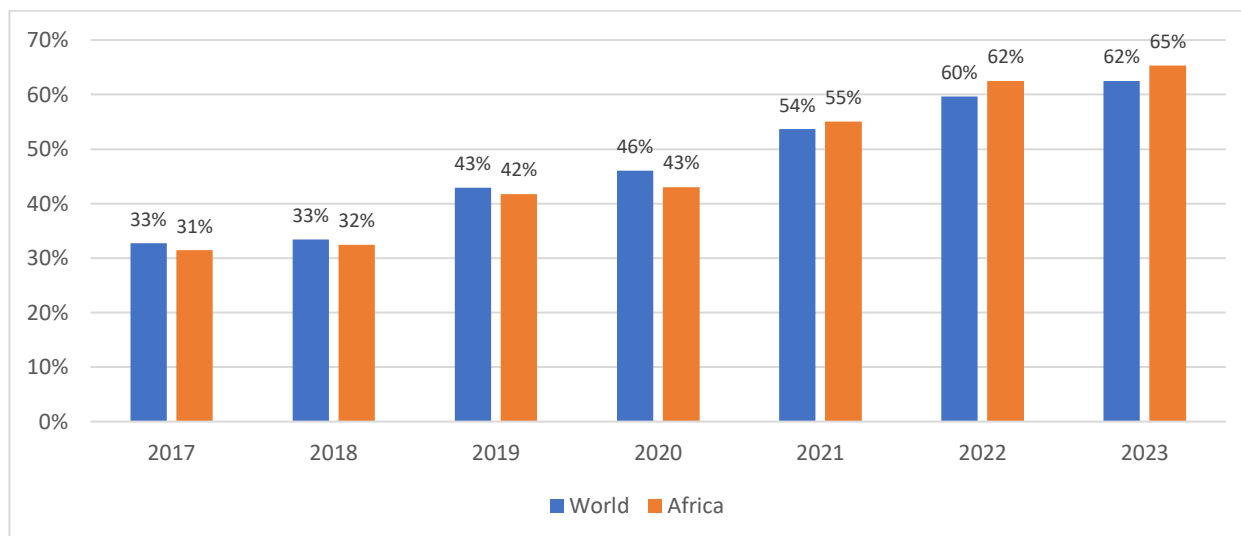
1. Nouvelles avancées dans le rapportage des données relatives aux ODD en Afrique

Jusqu'en 2020, le taux moyen de rapportage de l'Afrique était inférieur à la valeur agrégée mondiale. Toutefois depuis 2021, ce taux a dépassé la moyenne mondiale (**Figure 1**). Bien que ce fait ait déjà été souligné par la FAO à la 27^{ème} Session de l'AFCAS, la tendance positive a été maintenue non seulement jusqu'en 2023, mais les pays africains ont également réussi à renforcer leur avance sur la moyenne mondiale au cours des deux dernières années. Ainsi, alors que le taux moyen de rapportage des ODD de l'Afrique était de trois points de pourcentage inférieur à la moyenne mondiale en 2020, la situation

¹Calculé sur la base du critère selon lequel un pays est réputé avoir « déclaré » un indicateur donné au cours d'une année donnée, si au moins un point de données pour cet indicateur et ce pays est disponible au cours d'au moins l'une des 5 années précédentes.

s'est progressivement inversée depuis 2021, et maintenant le contraire est vrai : le taux moyen de rapportage des pays africains est de trois points de pourcentage supérieur à la moyenne mondiale.

Figure 1 : Taux moyen de rapportage par pays des 21 indicateurs des ODD dont la FAO est garante



La différence entre le taux moyen de rapportage des données par pays en Afrique et la moyenne mondiale est fonction des taux respectifs de chacun des 21 indicateurs des ODD dont la FAO est garante. **Les figures 2.a et 2.b** ci-dessous illustrent le taux moyen de rapportage des données de 2023 pour chacun des 21 indicateurs des ODD en Afrique et dans le monde entier. Comme on peut le constater, le taux moyen de rapportage en Afrique dépasse la moyenne mondiale pour les indicateurs des ODD 2.1.1 (*prévalence de la sous-alimentation*) ; 2.1.2 (*prévalence de l'insécurité alimentaire*) ; 2.3.1/2 .3.2 (*productivité et revenus des petits producteurs alimentaires*) ; 2.5.1.b (*ressources génétiques animales conservées dans des banques de gènes*) ; 2.a.1 (*dépenses publiques dans l'agriculture*) ; 2.c.1 (*volatilité des prix alimentaires*) ; 5.a.2 (*protection des droits fonciers des femmes*) ; 6.4.1/6 .4.2 (*efficacité de l'utilisation de l'eau et stress hydrique*) ; 14.7.1 (*contribution de la pêche durable au PIB*) ; 15.2.1 (*gestion durable des forêts*) et 15.4.2 (*santé et dégradation des montagnes*). Pour plusieurs de ces indicateurs, il convient de noter que la FAO joue un rôle actif dans le calcul de la valeur définitive de l'indicateur (par exemple 2.1.1, 2.3.1/2 .3.2, 2.c.1, 5.a.2) ou même dans la collecte de données primaires (par exemple 2.1.2 lorsqu'elle est basée sur des données collectées par des fournisseurs de données non officiels pour le compte de la FAO).

En revanche, le taux moyen de l'Afrique est inférieur à la moyenne mondiale pour les indicateurs des ODD 2.4.1 (*agriculture productive et durable*) ; 2.5.1.a (*ressources phyto-génétiques conservées dans les banques de gènes*) ; 2.5.2 (*statut de risque des races animales*) ; 14.4.1 (*durabilité des stocks de poissons*) ; et 14.6.1/14.b.1 (*instruments internationaux de lutte contre la pêche INN et de promotion de la pêche artisanale*). Le taux moyen de rapportage pour l'Afrique et le monde dans son ensemble est à zéro pour cent pour l'indicateur 12.3.1 des ODD (*pertes alimentaires ; actuellement, uniquement au niveau régional*), à 100 pour cent pour l'indicateur 15.1.1 des ODD (*superficie forestière*) et à 14 pour cent pour l'indicateur 5.a.1 des ODD (*égalité d'accès des femmes à la terre*).

Figure 2.a : Comparaison du taux moyen de rapportage de l'Afrique et du monde pour les indicateurs des ODD dont la FAO est garante, 2023 (*indicateurs 2.1.1 à 5.a.2*)

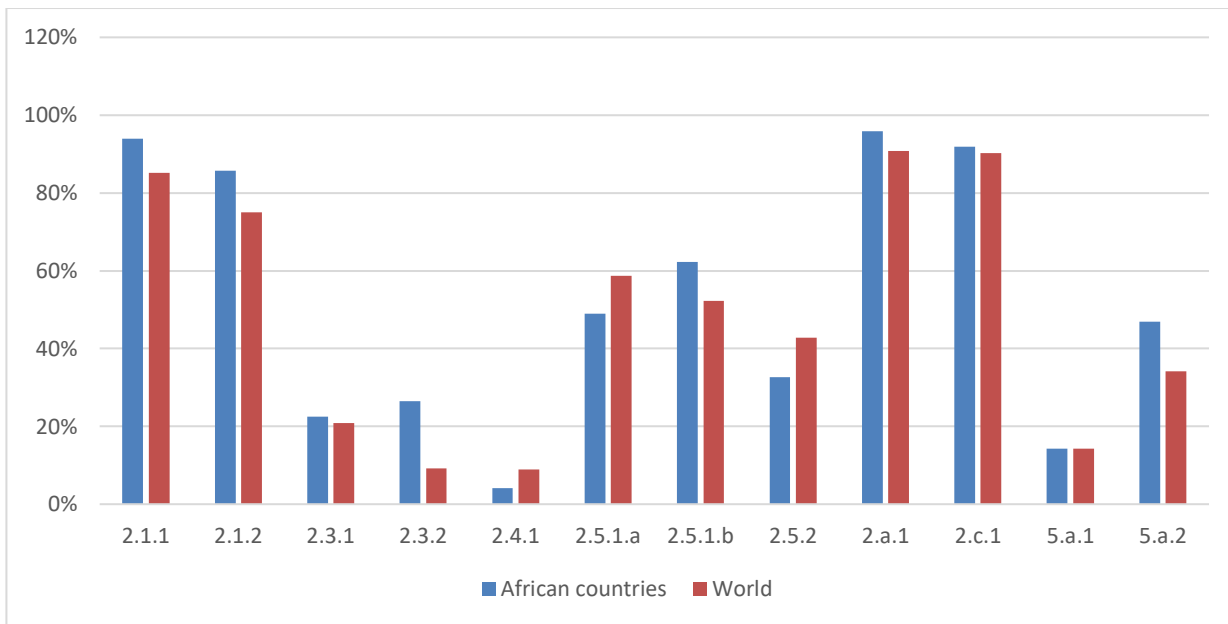
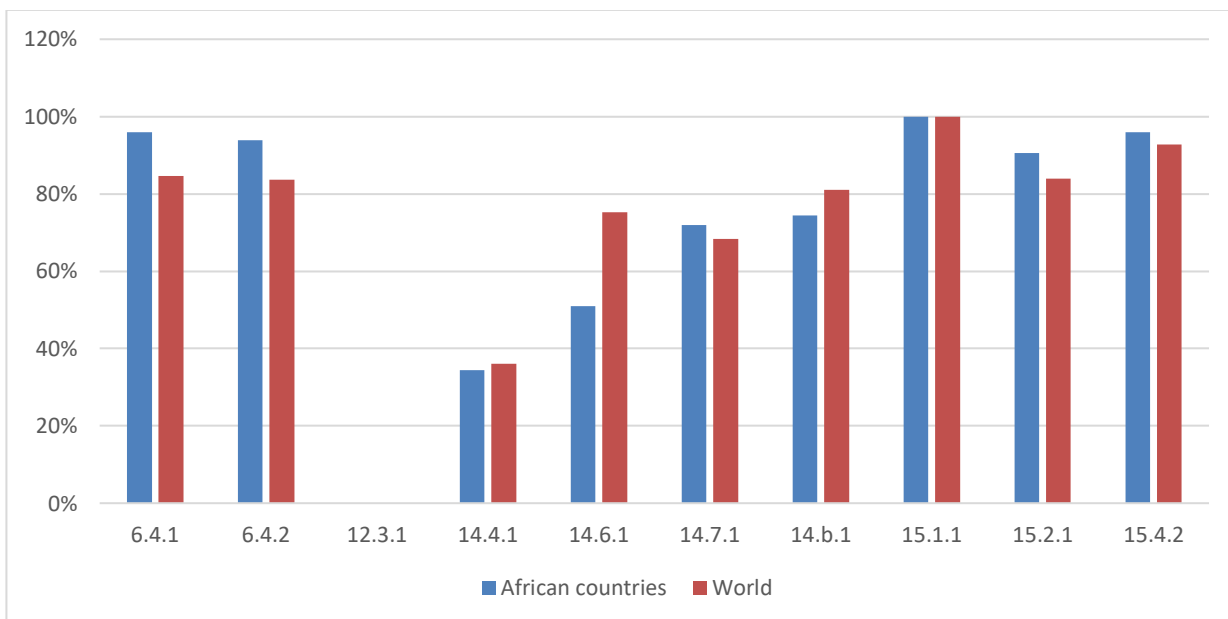


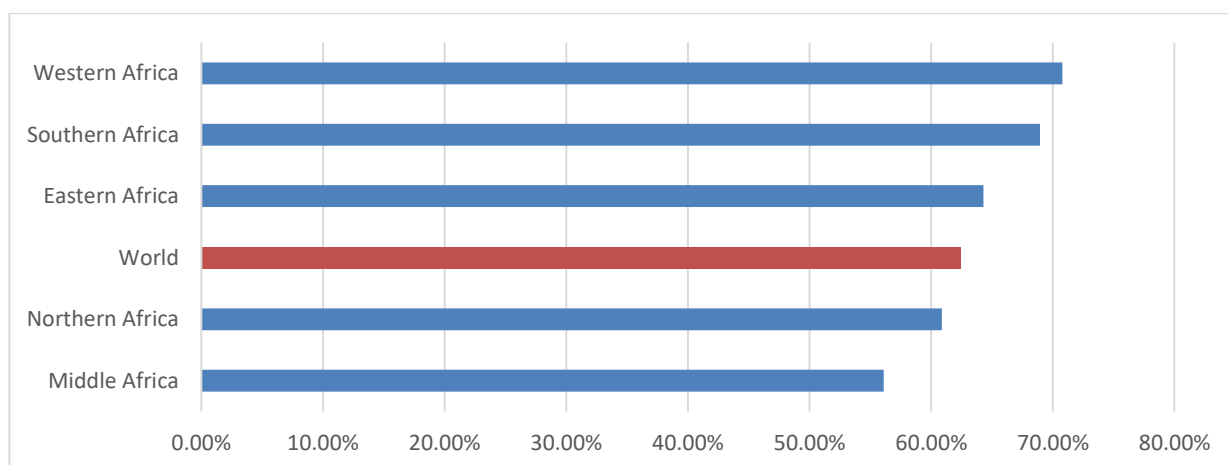
Figure 2.b : Comparaison du taux moyen de rapportage de l'Afrique et du monde pour les indicateurs des ODD dont la FAO est garante, 2023 (*indicateurs 6.4.1 à 15.4.2*)



L'indicateur pour lequel le taux moyen de rapportage de l'Afrique est encore en dessous de la moyenne mondiale est celui de l'ODD 14.6.1 (instruments internationaux de lutte contre la pêche INN) – à savoir 51% et 75% respectivement. C'est une occasion manquée pour les pays africains, sachant que cet indicateur est basé sur une auto-rapportage de la mise en œuvre des instruments internationaux de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Les informations pertinentes sont fournies par les pays grâce au questionnaire biennal de la FAO sur le Code de conduite pour une pêche responsable (qui fournit également les informations relatives à l'indicateur 14.b.1 des ODD). Par conséquent, sachant que cet indicateur ne dépend pas de la réalisation d'une enquête statistique ou d'une opération similaire, mais seulement d'une évaluation juridique de base pour déterminer si les dispositions des instruments internationaux pertinents ont été incorporées et

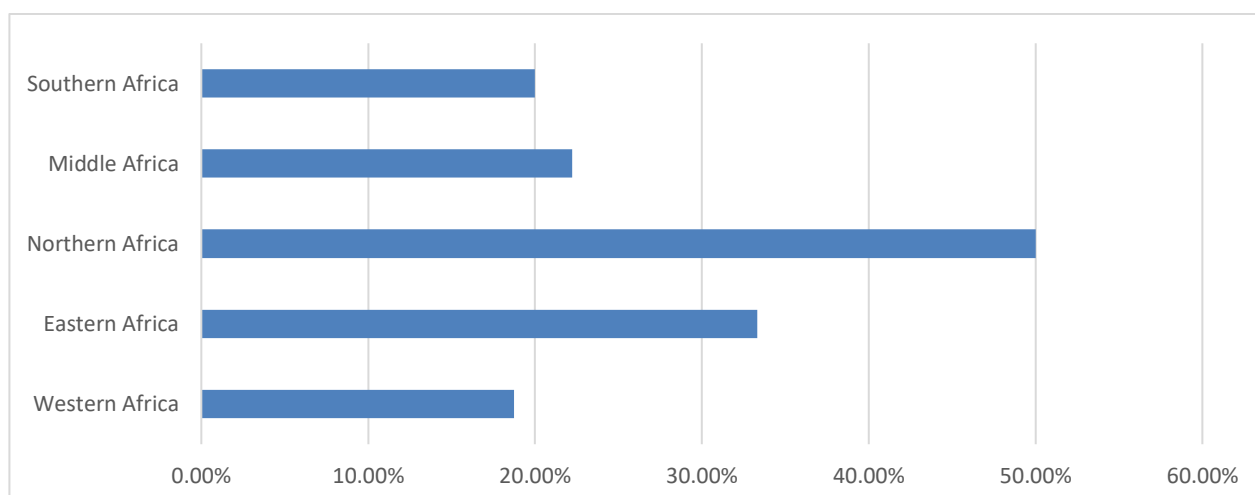
prises en compte dans les cadres juridiques nationaux ; cet indicateur est « à portée de main » et les pays africains pourraient accélérer la production des rapports connexes à un coût supplémentaire moindre.

Figure 3 : Comparaison du taux moyen de rapportage par pays en 2023 pour les 21 indicateurs ODD pour lesquels la FAO est garante dans les sous-régions africaines



La figure 3 permet de faire la comparaison entre le dernier taux moyen de rapportage des pays sur les 21 indicateurs des ODD pour lesquels la FAO est garante dans les cinq sous-régions africaines. L'Afrique de l'Ouest, l'Afrique australe et l'Afrique de l'Est enregistrent des taux supérieurs à la moyenne mondiale, avec l'Afrique de l'Ouest atteignant un taux supérieur à 70 % soit environ 8 points de pourcentage au-dessus de la moyenne mondiale. En revanche, l'Afrique du Nord est en retard d'environ 2 points de pourcentage par rapport à la moyenne mondiale, tandis que l'Afrique centrale enregistre le taux de rapportage le plus faible soit 56 %. Deux conclusions clés découlent de ces résultats : la première est que l'Afrique centrale risque d'être laissée pour compte et de ne pas pouvoir tirer parti d'une meilleure disponibilité de données relatives aux indicateurs liés à l'alimentation et à l'agriculture – ce qui peut être un accélérateur clé dans la transformation des systèmes agroalimentaires en vue d'éradiquer la faim et la malnutrition. Par conséquent, les bailleurs, la communauté internationale et la FAO doivent redoubler d'efforts pour investir dans des interventions de renforcement des capacités statistiques dans cette sous-région, même si, pour des raisons pratiques, historiques ou autres, ces acteurs avaient tendance à investir relativement plus dans d'autres sous-régions.

Figure 4 : Proportion de pays disposant de plans statistiques nationaux entièrement financés, 2022 (indicateur ODD 17.18.2)



La deuxième conclusion découlant de la comparaison sous-régionale est que le taux de rapportage de l'Afrique du Nord est trop faible par rapport aux capacités statistiques de la région. En 2022, le PIB par habitant de l'Afrique du Nord était presque le double de la moyenne africaine. En outre, la capacité statistique relativement élevée de l'Afrique du Nord est confirmée par l'indicateur ODD 17.18.2 sur le

nombre de pays disposant d'un plan statistique national entièrement financé. Comme le montre la **figure 4** ci-dessus, la proportion de pays d'Afrique du Nord disposant d'un plan statistique national entièrement financé est inférieure à celle des autres sous-régions. Une conclusion préliminaire découlant de ceci est que les pays d'Afrique du Nord ont été lents à adopter les indicateurs des ODD liés à l'alimentation et à l'agriculture dont la FAO est l'organisme garant et ont peut-être donné la priorité à d'autres indicateurs ODD ou à d'autres indicateurs nationaux dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture mais qui ne sont pas comparables aux indicateurs officiels des ODD.

2. Méthodes innovantes de désagrégation des données des indicateurs ODD basées des cas pratiques de RAF et d'autres régions

À part le rapportage des indicateurs des ODD au niveau national, avec l'adoption du cadre mondial des indicateurs des ODD, les États membres ont approuvé un principe général de désagrégation des données selon lequel « *les indicateurs des ODD doivent être désagrégés, le cas échéant, par revenu, sexe, âge, race, origine ethnique, statut migratoire, handicap et situation géographique, ou tout autre caractéristique, conformément aux principes fondamentaux de la statistique officielle* »².

La production d'estimations désagrégées de haute qualité relatives aux indicateurs constitue des défis importants pour les systèmes statistiques nationaux en termes d'exigences en matière de données ainsi que de complexité opérationnelle. A cet effet, lors de sa quarante-septième session, le Conseil de sécurité des Nations Unies a invité le Groupe Interinstitutions et d'experts des Nations Unies sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (IAEG-SDG) à constituer un groupe de travail sur la désagrégation des données, dans le but de renforcer les capacités nationales et de développer les normes et outils statistiques nécessaires pour produire des données désagrégées. Cela a conduit, entre autres, à l'identification d'un ensemble minimum de dimensions de désagrégation de base pour chaque indicateur et à la préparation d'une compilation complète des catégories et des dimensions devant être utilisées pour les désagrégations actuelle et à venir des données des indicateurs des ODD³. En outre, le groupe de travail sur la désagrégation des données a mis en place une équipe spéciale sur l'estimation sur petits domaines dans le but de développer des outils et des études de cas pour faciliter l'utilisation des approches d'estimation sur les petits domaines pour la désagrégation des indicateurs des ODD⁴ sur la base des données d'enquête.

Dans ce cadre, le Bureau du Chef Statisticien de la FAO – en tant que chef de file du groupe de travail sur la désagrégation des données et de l'équipe spéciale sur l'estimation de petits domaines – a mené un travail méthodologique approfondi sur la désagrégation des données qui a abouti à la production de plusieurs ressources pour les pays membres.

Premièrement, le Bureau du Chef Statisticien de la FAO a publié un ensemble de lignes directrices relatives à la désagrégation des données des indicateurs des ODD en se basant sur des données d'enquête. Ces lignes directrices ont été présentées et examinées lors de la 27^{ème} Session de l'AFCAS. Les lignes directrices (FAO, 2021) proposent des méthodes statistiques et des logiciels pour la désagrégation des données de tous les indicateurs des ODD dont la FAO est l'organisme garant, en utilisant comme principale source de données les enquêtes par sondage. Les indicateurs 2.1.1, 2.1.2, 2.3.1, 2.3.2 et 5.a.1 en sont quelques exemples. La publication comprend également une étude de cas d'une méthode d'estimation indirecte adoptée pour produire des estimations désagrégées de l'indicateur 2.1.2 des ODD (prévalence de l'insécurité alimentaire). En 2022, la méthode présentée dans l'étude de cas a été affinée et testée sur des microdonnées du Guatemala, du Malawi et de

²Rapport du Groupe Interinstitutions et d'experts des Nations Unies sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (E/CN.3/2017/2)

³Tous les ressources et outils produits par le groupe de travail sur la désagrégation des données peuvent être consultés sur le lien suivant : <https://unstats.un.org/sdgs/iaeg-sdgs/disaggregation/>

⁴Le Groupe de travail sur l'estimation des petits domaines a récemment développé et publié une boîte à outils WIKI sur les méthodes d'estimation sur les petits domaines, qui fournit des informations et des lignes directrices sur la production d'estimations désagrégées des ODD par le biais de l'Estimation de petits domaines. La boîte à outils est une ressource vivante faisant l'objet de mises à jour continues. Elle est accessible à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/wiki/display/SAE4SDG/SAE4SDG>

l'Afrique du Sud, afin de produire un rapport technique présentant les étapes pratiques et le logiciel statistique pour appliquer les méthodes examinées ([FAO, 2022a](#)).

D'autres activités supplémentaires de désagrégation des données de l'indicateur 2.1.2 des ODD ont été menées en 2023 avec les gouvernements du Chili, de la Colombie et de la République dominicaine dans le cadre d'un projet de coopération technique lancé par le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Le projet était destiné à fournir un soutien technique à trois pays de la région pour la production de cartes de l'insécurité alimentaire en appliquant les techniques de l'estimation sur les petits domaines à l'indicateur 2.1.2. Les activités menées dans le cadre de ce projet ont permis d'améliorer une méthode de cartographie de l'insécurité alimentaire au niveau infranational granulaire qui pourrait être reproduite dans pratiquement tous les pays avec un minimum de modifications à condition que : 1) le pays organise une enquête représentative collectant des microdonnées pour estimer l'indicateur 2.1.2 au niveau national ; 2) les sources appropriées de variables auxiliaires devant être utilisées pour les techniques d'estimation sur les petits domaines soient disponibles (par exemple, un recensement récent, des registres administratifs, des systèmes d'informations géospatiales).

Le Bureau du chef statisticien de la FAO a également mené une étude de cas sur la désagrégation des données et l'estimation sur les petits domaines en se focalisant sur les indicateurs 2.3.1 et 2.3.2 des ODD. L'expérience a été réalisée avec les microdonnées de l'Enquête intégrée auprès des ménages du Mali et d'informations complémentaires tirées de plusieurs systèmes d'informations géospatiales fiables. Cette étude de cas est largement analysée et documentée dans un rapport technique de la FAO ([FAO 2023a](#)) et dans un article paru dans un numéro spécial du *Statistical Journal of the IAOS* ([Khalil et al., 2022](#)). Les approches documentées dans les publications susmentionnées sont actuellement appliquées dans le cadre du projet de coopération technique au Brésil et en Équateur. Une assistance technique similaire pourrait être fournie aux membres de l'AFCAS exprimant leur intérêt pour la production d'estimations infranationales des indicateurs de suivi de la cible 2.3.

Toujours sur les indicateurs 2.3.1 et 2.3.2, depuis la dernière session de l'AFCAS, plusieurs activités d'assistance technique et de renforcement des capacités ont été organisées dans la région africaine. Par exemple, à la suite d'une formation virtuelle offerte à 12 membres de l'AFCAS sur les deux indicateurs avec un module sur la désagrégation des données⁵, le Burkina Faso, le Botswana, l'Éthiopie, le Lesotho et le Mali ont bénéficié d'une assistance technique pour la production d'estimations agrégées et désagrégées de la cible 2.3 en utilisant leurs sources de données officielles.

En ce qui concerne l'objectif 5, en 2021, le Bureau du Statisticien en chef de la FAO a mené une étude de cas pratique basée sur les techniques d'estimation de petits domaines, pour désagréger l'indicateur 5.a.1 des ODD par sexe et au niveau infranational granulaire. Cette expérience qui a été menée en utilisant les microdonnées des résultats de l'Enquête du Panel national ougandais ; ses résultats ainsi que les étapes pratiques et le logiciel pour faciliter sa reproduction, ont été résumés dans un rapport technique publié au cours du premier trimestre de 2022 ([FAO, 2022b](#)).

Toutes les activités et études de cas susmentionnées ont permis à la FAO d'acquérir l'expérience nécessaire pour produire un ensemble complet de matériels de formation sur la désagrégation des données et l'Estimation de petits domaines pour les indicateurs sur la base des données d'enquête. Ce matériel, qui a été examiné par plusieurs experts en matière d'estimation sur les petits domaines des universités et des bureaux nationaux de statistique, a été utilisé pour dispenser trois [formations](#) virtuelles à 10 pays d'[Afrique](#), d'[Asie](#), d'[Europe et d'Asie centrale](#) (Arménie, Bénin, Botswana, Géorgie, Indonésie, Kirghizistan, Mali, Moldavie, Népal et Afrique du Sud).

3. Outils et méthodes améliorés pour l'évaluation des progrès vers les ODD aux niveaux national, régional et mondial

La méthode statistique développée par la FAO pour mesurer l'état actuel et la tendance des indicateurs des ODD a été examinée lors de la 27^e session de l'AFCAS, où le Chef Statisticien de la FAO a

⁵Les enregistrements de la formation, ainsi que le matériel d'appui pertinent, sont disponibles sur le site Web de la FAO : <https://www.fao.org/sustainable-development-goals-data-portal/SDGevents/events-detail/virtual-training-on-sdg-indicators-2.3.1-and-2.3.2-african-countries/en>

recommandé aux pays membres d'adopter des approches normalisées et harmonisées pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des ODD. Cette méthodologie est restée sensiblement stable au cours de l'exercice biennal et a été systématiquement adoptée pour la production des rapports annuels d'étapes de la FAO sur les progrès vers les ODD.

Le Programme 2030 étant arrivé à mi-parcours en 2023, la Division de statistique des Nations Unies ainsi que les agences garantes ont été exhortées à trouver des moyens pour évaluer le niveau actuel de réalisation et les tendances non seulement au niveau des indicateurs individuels, mais aussi pour les cibles et les objectifs dans leur ensemble. À cet effet, bien qu'aucune approche harmonisée à l'échelle de l'ONU pour une telle évaluation des objectifs n'ait été encore adoptée, la FAO a proposé une méthode simple qui a été utilisée pour la première fois cette année pour une évaluation complète de l'objectif 2. Ladite méthode est articulée en trois étapes résumées ci-dessous :

- **Étape 1** : Les évaluations de la tendance et du niveau actuel de réalisation sont menées pour tous les indicateurs avec les données disponibles pour une cible donnée.
- **Étape 2** : Les estimations des progrès réalisés sont intégrées dans une fonction de notation qui normalise linéairement les valeurs du niveau actuel de réalisation et de la tendance sur une échelle continue de 0 à 4.
- **Étape 3** : Pour les cibles ayant plus d'un indicateur, les mesures uniques sont moyennées en scores de niveau cible. Enfin, les scores pour toutes les cibles d'un objectif donné sont résumés par une moyenne arithmétique, ce qui donne une évaluation globale au niveau des objectifs.

Étape 1

L'évaluation à l'échelle du système de la tendance et du niveau actuel de réalisation des indicateurs est effectuée conformément à la méthode qui a été adoptée par le [Tableau des progrès vers les ODD au niveau mondial](#) et le Rapport des progrès de la FAO vers les ODD. La documentation complète de la méthode fait partie de l'annexe technique du rapport d'étape de la FAO ([FAO, 2023b](#)) et est résumée par la **figure 5** ci-dessous pour faciliter la référence.

Figure 5 : Évaluation du niveau actuel de réalisation et des tendances des indicateurs

<p>Trend assessment for indicators with a numerical target: Ratio between the actual growth since the baseline year and the growth that would be required to achieve the target by 2030.</p> $CR_i = \frac{CAGR_{Ai}}{CAGR_{Ri}} = \frac{\left(\frac{x_{it}}{x_{it_0}}\right)^{\frac{1}{t-t_0}} - 1}{\left(\frac{x_i^*}{x_{it_0}}\right)^{\frac{1}{2030-t_0}} - 1}$	<p>Trend assessment for indicators without a numerical target: Actual growth since the baseline year.</p> $CAGR_{Ai} = \left(\frac{x_{it}}{x_{it_0}}\right)^{\frac{1}{t-t_0}} - 1$
<p>Current status assessment for indicators with a numerical target: Normalized distance to the target based on latest available data</p> $d_{it} = \begin{cases} \frac{x_i^* - x_{it}}{x_i^* - x_t^{(w)}} & \text{Desired direction = increase over time} \\ \frac{x_{it} - x_i^*}{x_t^{(w)} - x_i^*} & \text{Desired direction = decrease over time} \end{cases}$	<p>Current status assessment for indicators without a numerical target: Quintile distribution computed on country values. World and regions treated as "average countries" and assigned to the corresponding quintile</p>

Étape 2

Le principal défi rencontré dans la production des évaluations des progrès au niveau des cibles et des objectifs provient du fait que les indicateurs individuels définis pour des cibles et des objectifs spécifiques mesurent souvent des phénomènes très différents qui sont généralement exprimés en des unités de

mesure différentes. Par conséquent, les mesures du niveau actuel de réalisation et des tendances des indicateurs doivent être normalisées sur une échelle d'évaluation unique. Pour ce faire, les valeurs d'évaluation obtenues avec les approches présentées à la **figure 5** sont recalculées linéairement suivant une échelle de 0 à 4 en adoptant une approche min/max, comme décrit dans les paragraphes ci-après.

Linéarisation des évaluations du niveau actuel de réalisation et des tendances des indicateurs avec une cible numérique

Le niveau actuel de réalisation et des tendances des indicateurs des ODD utilisés pour suivre des cibles en utilisant un critère numérique fixe sont respectivement évalués avec la distance normalisée par rapport à la cible et le ratio composé (RC).

Tableau 1 : Seuils de distance et catégories et scores linéarisés correspondants⁶

Level distance	Colour	Assessment category	Score
$d_{it} \leq 0$	Dark green	Target already met (+++)	4
$0 < d_{it} \leq 0.05$	Green	Close to the target (++)	[3-4]
$0.05 < d_{it} \leq 0.10$	Yellow	Moderate distance to the target (+)	[2-3]
$0.10 < d_{it} \leq 0.25$	Orange	Far from the target (-)	[1-2]
$d_{it} > 0.25$	Red	Very far from the target (--)	[0-1]

Pour obtenir un score du niveau actuel de réalisation allant de 0 à 4, la distance normalisée de la cible d_{it} est linéarisée en utilisant la formule min/max suivante :

$$D_{Score} = \frac{-(max_s - min_s)}{(max_{dist} - min_{dist})} * (d_{it} - min_{dist}) + max_s$$

Avec :

- min_{dist} et max_{dist} respectivement les valeurs minimale et maximale de d_{it} délimitant l'intervalle d'évaluation correspondant (**Tableau 1**). Par exemple, pour $d_{it} = 0.06$, $min_{dist} = 0.05$ et $max_{dist} = 0.10$ ⁷.
- min_s et max_s respectivement la valeur minimale et la valeur maximale du score délimitant l'intervalle d'évaluation correspondant pour la distance. Par exemple, pour $d_{it} = 0.06$, $min_s = 2$ et $max_s = 3$, ce qui se traduit par un $D_{Score} = 2.8$

De même, pour obtenir un score de la tendance allant de 0 à 4, le RC est linéarisé en utilisant la formule suivante :

$$RC_{Score} = \frac{(max_s - min_s)}{(max_{CR} - min_{CR})} * (RC - min_{CR}) + min_s$$

avec :

- min_{CR} et max_{CR} respectivement les valeurs minimale et maximale du RC délimitant l'intervalle d'évaluation correspondant (**tableau 2**). Par exemple, pour un RC égal à 0,6, $min_{CR} = 0.1$ et $max_{CR} = 0.95$ ⁸.

⁶Il convient de noter que les limites des intervalles de distance indiqués dans la première colonne du tableau 1 sont spécifiques à l'indicateur. Le tableau présente en particulier les intervalles utilisés pour évaluer les tendances des indicateurs 2.1.1 et 2.1.2 à titre d'exemple.

⁷Étant donné que d_{it} peut potentiellement prendre n'importe quelle valeur dans l'échelle réelle, dans la classe vert foncé (cible déjà atteinte), la valeur opérationnelle min_{dist} est égale à 0. De même, dans la classe rouge (très éloignée de la cible), le max_{dist} est défini comme étant opérationnellement égal à 0,50 pour la distance absolue et 0,80 pour la distance normalisée.

⁸De même que la distance, le RC peut prendre n'importe quelle valeur dans l'échelle réelle. Par conséquent, dans la classe vert clair (la valeur de l'indicateur sur la bonne voie pour atteindre l'objectif) le max_{CR} est défini comme étant opérationnellement égale à 1,50. De même, dans la classe rouge (valeur de l'indicateur indiquant un recul depuis l'année de base), min_{CR} est réglé opérationnellement sur -0,5.

- min_s et max_s respectivement la valeur minimale et la valeur maximale du score délimitant l'intervalle d'évaluation correspondant au RC. Par exemple, pour un RC égal à 0,6, $min_s = 2$ et $max_s = 3$, ce qui se traduit par un $RC_{Score} = 2.6$.

Tableau 2 : Seuils et catégories de RC et scores linéarisés correspondants⁹

Level or ratio CR	Colour	Assessment category	Score
$x_{i,t} = x_i$	Dark green	Target already met (TAM)	4
$CR \geq 0.95$	Green	On-track to achieve the target (>>)	[3-4]
$0.10 < CR < 0.95$	Yellow	On-path, but too slow to achieve the target (>)	(2-3)
$-0.10 \leq CR \leq 0.10$	Orange	No improvement (stagnation) since baseline (=)	[1-2]
$CR < -0.10$	Red	Deterioration/movement away from the target (<<)	[0-1]

Linéarisation des évaluations du niveau actuel de réalisation et des tendances pour les indicateurs sans cible numérique

Le niveau actuel de réalisation et la tendance des indicateurs des ODD utilisés pour suivre des cibles sans critère numérique fixe sont évalués respectivement avec le taux de croissance annuel composé (CAGR) et la répartition des quintiles. Après avoir déterminé les quintiles sur les valeurs au niveau pays d'un indicateur donné, les agrégats régionaux et mondiaux sont associés aux quintiles correspondants en fonction de leurs valeurs. La linéarisation de ces deux mesures complémentaires de progrès en l'absence de cible numérique nécessite de prendre également en compte l'orientation normative des indicateurs.

Pour les indicateurs à direction normative croissante, les quintiles sont normalisés en utilisant la formule suivante :

$$Q_{Score} = \frac{(max_s - min_s)}{(max_Q - min_Q)} * (x_Q - min_Q) + min_s$$

avec :

- min_Q et max_Q respectivement les valeurs minimale et maximale de x_{it} délimitant l'intervalle d'évaluation correspondant (**tableau 3**).
- min_s et max_s respectivement la valeur minimale et la valeur maximale du score délimitant l'intervalle d'évaluation correspondant pour la répartition du quintile.

Tableau 3 : Quintiles et catégories et les scores linéarisés correspondants avec une direction normative croissante

Quintile	Colour	Assessment category	Score
$q_{80\%} < x_{it} \leq q_{100\%}$	Dark green	Fifth quintile	4
$q_{60\%} < x_{it} \leq q_{80\%}$	Green	Fourth quintile	[3-4]
$q_{40\%} < x_{it} \leq q_{60\%}$	Yellow	Third quintile	[2-3]
$q_{20\%} < x_{it} \leq q_{40\%}$	Orange	Second quintile	[1-2]
$q_{0\%} \leq x_{it} \leq q_{20\%}$	Red	First quintile	[0-1]

De même, l'expression pour les indicateurs avec une direction normative décroissante est :

⁹En ce qui concerne la distance, les limites des intervalles RC rapportés dans la première colonne du tableau 2 sont spécifiques à l'indicateur. Le tableau présente en particulier les intervalles utilisés pour évaluer les tendances des indicateurs 2.1.1 et 2.1.2 à titre d'exemple

$$Q_{score} = \frac{-(max_s - min_s)}{(max_Q - min_Q)} * (x_Q - min_Q) + max_s$$

Tableau 4 : Quintiles et catégories et les scores linéarisés correspondants se rapportant à une direction normative décroissante

Quintile	Colour	Assessment category	Score
$q_{0\%} \leq x_{it} \leq q_{20\%}$	Dark green	First quintile	4
$q_{20\%} < x_{it} \leq q_{40\%}$	Green	Second quintile	[3-4]
$q_{40\%} < x_{it} \leq q_{60\%}$	Yellow	Third quintile	[2-3]
$q_{60\%} < x_{it} \leq q_{80\%}$	Orange	Fourth quintile	[1-2]
$q_{80\%} < x_{it} \leq q_{100\%}$	Red	Fifth quintile	[0-1]

Pour la linéarisation de la tendance des indicateurs ayant une direction normative croissante, le $CAGR$ est redimensionné sur une échelle de 0 à 4 en utilisant la formule suivante :

$$CAGR_{a\ score} = \frac{(max_s - min_s)}{(max_{CAGR_a} - min_{CAGR_a})} * (CAGR_a - min_{CAGR}) + min_s$$

avec :

- min_{CAGR_a} et max_{CAGR_a} respectivement les valeurs minimale et maximale du $CAGR_a$ délimitant l'intervalle d'évaluation correspondant. Par exemple, pour un $CAGR_a$ égal à 0,009, $min_{CAGR_a} = 0.005$ et $max_{CAGR_a} = 0.01^{10}$.
- min_s et max_s respectivement la valeur minimale et la valeur maximale du score délimitant l'intervalle d'évaluation correspondant pour le $CAGR_a$. Par exemple, pour un $CAGR_a$ égal à 0,009, $min_s = 2$ et $max_s = 3$.

Tableau 5 : Seuils et catégories du CAGR et les scores linéarisés correspondants se rapportant à une direction normative croissante

Levels of actual growth rate	Colour	Assessment category	Score
$CAGR_a > 0.01$	Green	Improvement since baseline-year (>>)	(3-4)
$0.005 < CAGR_a \leq 0.01$	Yellow	Slight improvement since baseline-year (>)	(2-3)
$-0.01 \leq CAGR_a \leq 0.005$	Orange	Slight deterioration or No improvement since baseline-year (< or =)	[1-2]
$CAGR_a < -0.01$	Red	Deterioration since baseline-year (<<)	[0-1]

Avec des indicateurs ayant une direction normative décroissante (Tableau A.3.3), l'approche min/max est appliquée en utilisant une formule légèrement différente :

$$CAGR_{a\ score} = \frac{-(max_s - min_s)}{(max_{CAGR_a} - min_{CAGR_a})} * (CAGR_a - min_{CAGR}) + max_s$$

¹⁰De plus, le $CAGR_a$ peut potentiellement prendre n'importe quelle valeur réelle. Par conséquent, dans la classe vert clair (amélioration depuis l'année de référence), le max_{CAGR_a} est défini opérationnellement comme étant égal à 0,05. De même, dans la classe rouge (recul depuis l'année de référence) le min_{CAGR_a} est défini opérationnellement étant égal à -0,05.

Tableau 6 : Seuils et catégories du CAGR et les scores linéarisés se rapportant à une direction normative décroissante

Levels of actual growth rate	Colour	Assessment category	Score
$CAGR_a < -0.01$	Green	Improvement since baseline-year (>>)	[3-4]
$-0.01 \leq CAGR_a < -0.005$	Yellow	Slight improvement since baseline-year (>)	[2-3]
$-0.005 \leq CAGR_a \leq 0.01$	Orange	Slight deterioration or No improvement since baseline-year (< or =)	[1-2]
$CAGR_a > 0.01$	Red	Deterioration since baseline-year (<<)	[0-1]

Étape 3

Pour les cibles ayant un seul indicateur, les scores obtenus avec les méthodes utilisées au niveau de la deuxième étape de la procédure peuvent être utilisés pour effectuer l'évaluation de la cible. D'autre part, pour les cibles ayant plus d'un indicateur, les scores sont moyennés en un score de niveau cible. L'évaluation au niveau de l'objectif est ensuite effectuée en calculant la moyenne arithmétique des scores cibles, à condition que l'évaluation d'au moins 50 % des cibles de l'objectif considéré soient disponibles. Après avoir calculé le niveau actuel de réalisation et les scores de la tendance au niveau de la cible et des objectifs, ceux-ci sont catégorisés dans les cinq classes indiquées dans le **tableau 7** et le **tableau 8** ci-dessous pour formaliser l'évaluation.

Tableau 7 : Catégories d'évaluation pour les scores du niveau actuel de réalisation des cibles








Score current status	Interpretation for goal level and for targets with numerical yardstick	Interpretation for targets without numerical yardstick	
4	Goal/target achieved	Best performers	
[3-4]	Close to achieving the goal/target	Above-median performers	
[2-3]	Moderate distance to achieving the goal/target	Median performers	
[1-2]	Far from achieving the goal/target	Below-median performers	
[0-1]	Very far from achieving the goal/target	Worst performers	

Tableau 8 : Catégories d'évaluation pour les scores des tendances

Score trend	Interpretation for goal level and for targets with numerical yardstick	Interpretation for targets without numerical yardstick	
4	Goal/target achieved	Improvement	
[3-4]	Improvement towards the goal/target	Improvement	
[2-3]	Slight improvement towards the goal/target	Slight improvement	
[1-2]	No improvement towards the goal/target	No improvement	
[0-1]	Deterioration away from the goal/target	Deterioration	

En appliquant la méthode décrite ci-dessus, il est possible d'évaluer les progrès vers l'ODD 2 pour l'Afrique dans son ensemble et ses sous-régions constitutives. Comme le montre la figure 6 ci-dessous, l'Afrique affiche une « distance modérée » par rapport à l'ODD 2, tout en enregistrant une « légère

amélioration » par rapport à l'objectif depuis 2015. La pire performance dans toutes les sous-régions est relative à la cible 2.1, qui prescrit d'éliminer la faim d'ici 2030. En particulier, toutes les sous-régions affichent un « recul » par rapport à la cible, et elles sont toutes loin ou très loin de l'atteindre.

Figure 6 : Évaluation au niveau des objectifs et des cibles des progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD 2 en Afrique

	Africa	Southern Africa	Middle Africa	Northern Africa	Eastern Africa	Western Africa
Goal 2		
Target 2.1						
Target 2.2						
Target 2.3
Target 2.4
Target 2.5
Target 2.a						
Target 2.b		
Target 2.c

La FAO est consciente de la complexité méthodologique de la réalisation d'une évaluation des progrès pour tous les indicateurs des ODD, ce qui est une condition préalable à une évaluation systématique à l'échelle des objectifs basée sur l'approche proposée ici. Elle a donc développé une application Shiny dédiée ¹¹ qui peut faire automatiquement une évaluation des progrès sur la base des ensembles de données officiels ou personnalisés des indicateurs ODD, à condition que quelques paramètres minimaux soient spécifiés pour un indicateur donné (base de référence et dernière année ; existence d'une cible numérique ; direction désirée). Pour le moment, l'application permet d'effectuer l'évaluation de tous les indicateurs des ODD pour lesquels la FAO est garante, de toutes les cibles de l'Objectif 2 et de l'Objectif 2 dans son ensemble. Cette application peut être un outil complémentaire précieux pour les pays qui souhaitent développer des examens nationaux volontaires (ENV) plus axés sur les données et statistiquement solides pour les prochains FPHN. En outre, le Bureau du Chef Statisticien en chef de la FAO travaille actuellement à une nouvelle version de l'application pour automatiser l'évaluation de tous les indicateurs, cibles et objectifs du Cadre mondial de suivi.

4. Résumé des principales interventions de renforcement des capacités menées par la FAO pour accompagner les pays africains dans la production d'indicateurs pertinents des ODD

Les deux sections précédentes ont mis en évidence l'indisponibilité des données qui tend à être plus prononcée pour certains indicateurs des ODD liés à l'alimentation et à l'agriculture que d'autres et plus prononcée dans certaines sous-régions d'Afrique que d'autres. Encore plus rare est la disponibilité de données désagrégées par dimensions pertinentes, telles que le sexe, l'âge, la situation géographique, etc. Il est donc clair que tous les pays doivent faire un effort supplémentaire pour accroître la disponibilité des données relatives aux ODD, y compris au niveau de désagrégation. Dans cette optique, le Secrétaire général de l'ONU a récemment appelé la communauté statistique internationale à « s'engager à augmenter le pourcentage de données disponibles sur les cibles des ODD à 90 % dans chaque pays d'ici 2027 », tandis que la Déclaration politique 2023 du Forum politique de haut niveau (FPHN) a également appelé à « accroître la disponibilité des données sur les ODD et à combler les lacunes en matière de données sur les ODD à tous les niveaux ».

¹¹La version actuelle de l'application Shiny est accessible sur le lien suivant : https://foodandagricultureorganization.shinyapps.io/SDG_progress_assessment/

À cet effet, la FAO met à la disposition des pays un éventail de plus en plus complet d'opportunités de renforcement des capacités. Par exemple, en 2023, une assistance technique a été fournie au Burundi sur l'indicateur 2.4.1 des ODD sur l'agriculture durable, y compris l'organisation d'une enquête pilote et d'un atelier de validation. Des activités de renforcement des capacités et d'assistance technique ont été également organisées pour les indicateurs 2.3.1/2 .3.2 (productivité et revenus des petits producteurs alimentaires) et 5.a.1 (accès des femmes à la terre) des ODD en Zambie, en Gambie et en Eswatini. En outre, en 2023, la FAO a organisé un atelier régional sur le suivi et le rapportage des indicateurs 6.4.1 et 6.4.2 des ODD (efficacité de l'utilisation de l'eau et stress hydrique pour les PEID et les PMA en Afrique), auquel ont participé le Cabo Verde, les Comores, le Sao Tomé-et-Principe, le Madagascar et la Mauritanie. Un autre atelier, également sur les indicateurs 6.4.1 et 6.4.2 des ODD (14 décembre 2023) axé sur la région d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient verra la participation des pays africains suivants : Algérie, Égypte, Mauritanie, Maroc et Tunisie. En ce qui concerne l'indicateur 5.a.2, sur le degré de protection juridique accordé aux droits fonciers des femmes, un webinaire régional sur cet indicateur a été organisé par l'UEMOA et la FAO en juillet 2023. L'un des résultats de cet atelier a été le recrutement d'un expert juridique national en Guinée-Bissau pour soutenir le processus de rapportage de cet indicateur à la FAO.

En plus des activités en cours ou achevées susmentionnées, il y a un certain nombre d'initiatives prospectives à entreprendre au cours de la prochaine année. L'une de ces activités est un webinaire de renforcement des capacités sur les indicateurs des ODD 2.1.1 sur la prévalence de la faim et 2.1.2 sur la prévalence de l'insécurité alimentaire, qui sera organisé à l'intention d'une quarantaine de participants des pays bénéficiaires, notamment le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Togo, la Guinée et le Tchad. Ceci sera complété par un atelier régional pour le traitement des données et le calcul des indicateurs ODD 2.1.1 et 2.1.2 ; la préparation de dix notes analytiques approfondies (une par pays bénéficiaire) sur les indicateurs ODD 2.1.1 et 2.1.2 ; l'organisation de 10 ateliers nationaux de diffusion des résultats (un atelier par pays).

En outre, une assistance technique sera fournie pour le calcul des indicateurs 2.3.1 et 2.3.2 au Burkina Faso et au Mali, tandis qu'un soutien sera également fourni au Malawi pour l'indicateur 12.3.1.a sur les pertes alimentaires, le nettoyage des ensembles de données, l'élaboration de tableaux de résultats et de statistiques descriptives, ainsi qu'une formation sur l'estimation des indicateurs clés des pertes alimentaires, la compilation de l'indicateur et la préparation d'un rapport final sur les résultats et sa publication. Dans le domaine de l'information géospatiale et de son utilisation pour générer des données d'entrée pour appuyer les indicateurs 2.3.1, 2.3.2 et 2.4.1 des ODD, une équipe devrait être mise en place pour le projet au Cameroun dans le but d'examiner les méthodes actuelles de collecte de données, d'évaluation de la classification des cultures et de production des statistiques sur les superficies cultivées ; de générer de nouvelles statistiques sur les estimations du rendement des principales cultures, d'organiser une formation pertinente pour les entités nationales concernées et d'utiliser les données dérivées pour les rapports officiels sur les ODD.

Enfin, il convient de rappeler que la FAO offre, en tant que ressource complémentaire de renforcement des capacités, et ce par le biais de ses pays membres de l'Académie d'apprentissage en ligne, un ensemble complet de 16 cours d'apprentissage en ligne sur les indicateurs des ODD pour lesquels la FAO est garante (disponibles en 47 versions linguistiques supplémentaires), qui compte actuellement plus de 36 000 apprenants, dont un dixième a également obtenu le « badge numérique » récemment introduit.

5. Conclusions et recommandations

Dans l'ensemble, le taux moyen en Afrique du rapportage des 21 indicateurs des ODD pour lesquels la FAO est garante dépasse légèrement la moyenne mondiale. Ce taux a commencé légèrement en dessous du taux mondial en 2017, mais a réussi à le dépasser en 2021. Il existe des lacunes dans les rapports sur les indicateurs spécifiques des ODD qui expliquent ces différences, alors qu'il existe également des différences notables entre les performances relatives des cinq principales sous-régions d'Afrique en termes de rapportage. Les pays d'Afrique du Nord et d'Afrique centrale sont à la traîne par rapport à la moyenne mondiale, et les efforts appropriés devraient être déployés dans chaque cas afin de remédier à cette situation.

En plus de rendre compte des indicateurs au niveau national, la production d'estimations désagrégées de haute qualité des indicateurs des ODD peut offrir des informations extrêmement précieuses pour la formulation et le suivi des politiques. À cet égard, le Bureau du Chef Statisticien de la FAO a mené un travail méthodologique approfondi sur les techniques de désagrégation des données pour les indicateurs des ODD sur la base des données d'enquête et est bien placé pour soutenir les membres de l'AFCAS à travers une assistance technique et des initiatives de renforcement des capacités.

Enfin, le Programme 2030 étant arrivé à mi-parcours en 2023, l'évaluation des progrès vers les ODD à l'échelle des indicateurs, des cibles et des objectifs est désormais particulièrement pertinente. À cet égard, le Bureau du Chef Statisticien de la FAO a récemment élargi l'approche d'évaluation des progrès discutée lors de la 27^e session de l'AFCAS, pour inclure des méthodes d'évaluation du niveau actuel de réalisation et les tendances au niveau des cibles et des objectifs. Afin de faciliter l'utilisation de ces méthodes et d'encourager les pays membres à adopter des approches harmonisées, la FAO a récemment lancé une première version de l'application Shiny disponible gratuitement pour tous les membres de l'AFCAS.

6. Questions et invitations aux pays membres de l'AFCAS

Les membres de l'AFCAS sont invités à prendre note des dernières mises à jour sur la mesure des indicateurs des ODD et à exprimer leurs points de vue et recommandations à la FAO sur :

-
- Les méthodes proposées par la FAO pour produire des estimations désagrégées des indicateurs des ODD et le rôle que la FAO peut jouer pour aider les pays à les appliquer.
- La pertinence de la méthodologie d'évaluation des progrès proposée et adoptée par la FAO pour le suivi des ODD au niveau national et pour la préparation des examens nationaux volontaires des pays.

Leurs besoins spécifiques en matière de renforcement des capacités pour l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des ODD, la désagrégation des données et le calcul des 21 indicateurs des ODD pour lesquels la FAO est garante.

7. Références

FAO. 2021. Lignes directrices sur la désagrégation des données pour les indicateurs des ODD à l'aide de données d'enquête. Rome. <https://www.fao.org/documents/card/en/c/cb3253en/>

FAO. 2022a. Une approche d'estimation indirecte pour désagréger les indicateurs des ODD à l'aide de données d'enquête - Étude de cas basée sur l'indicateur 2.1.2 des ODD. Rome. <https://www.fao.org/documents/card/en/c/cb8670en/>

FAO. 2022b. Utilisation d'une estimation de petite superficie pour la désagrégation des données des indicateurs des ODD – Étude de cas basée sur l'indicateur 5.a.1 des ODD. Rome. <https://www.fao.org/documents/card/en/c/cb8998en/>

FAO. 2023 a. Intégration des enquêtes aux données géospatiales par le biais d'une estimation de petite superficie pour désagréger les indicateurs des ODD au niveau infranational – Étude de cas sur les indicateurs des ODD 2.3.1 et 2.3.2. Rome. <https://www.fao.org/documents/card/en/c/cc3944en/>

FAO. 2023b. Suivi des progrès sur les indicateurs des ODD liés à l'alimentation et à l'agriculture 2023. Rome. <https://www.fao.org/documents/card/en/c/cc7088en/>

Khalil, CA, Di Candia, S, Falorsi, PD, Gennari, P. 2022. Intégrer les enquêtes aux données géospatiales par le biais d'une estimation sur une petite superficie pour désagréger les indicateurs des ODD : une application pratique de l'indicateur 2.3.1 des ODD. Statistical Journal of the IAOS, vol. 38, n° 3, pp. 879-891, 2022. <https://content.iospress.com/articles/statistical-journal-of-the-iaos/sji220046#fn1>